

Règlement

Règlement : il est conforme à celui de la FFA. Les courses sont ouvertes à tous les licenciés FFA ou non, hommes et femmes. La course populaire sera réservée uniquement aux non licenciés.

Remise des dossards : à partir de 13 h, salle socioculturelle

Assistance médicale : une ambulance sera présente et un médecin.

Assurance : les organisateurs sont couverts par une assurance de responsabilité civile et déclineront toute responsabilité pour des incidents physiologiques immédiats ou futurs. De plus ils ne pourront être reconnus responsables en cas de vols d'effets personnels dans les vestiaires, sur le parcours ou ses environs immédiats.

Litige : tout litige sera tranché immédiatement par les organisateurs sans possibilité de recours.

Récompenses

Récompenses à tous les participants

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une Coupe

Sauf pour les dames dans la course 5 ou les 3 premières scratch seront récompensées et la course populaire ou les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes seront récompensés (pas de catégorie dans la populaire).

Course 6 : les primes scratch seront attribuées aux 5 premières femmes et 5 premiers hommes sur la course (10 km). **Présence obligatoire.**

Primes scratch de 200 €, 160 €, 120 €, 80 €, 40 €.

Course Populaire : les 3 premières équipes (sur les 5 coureurs hommes et femmes d'une même entreprise ou association) seront récompensées par des trophées et des lots (minimum 1 femme par équipe). **Présence obligatoire.**

1 challenge au plus grand nombre inscrit.

Challenge du nombre : attribué au club le plus représenté dans l'épreuve toutes catégories confondues.

Challenge des écoles : Coupes et primes de 65 €, 50 € et 35 € aux 3 premières équipes.

Challenge des élus

Lots sur tirage au sort du dossard toutes catégories confondues

(présence obligatoire)

Les concurrents participants à cette épreuve s'obligent à connaître le présent règlement.

Droits d'engagement

- Jusqu'à minime _____ 2 €
- Cadet(te) + populaire _____ 8 €
- Course 5-6 _____ 8 € (+ 1 € si inscription sur place)

LE REGLEMENT SERA EFFECTUE LORS DU RETRAIT DU DOSSARD

Pour les licenciés, couverture par la licence,. Les non-licenciés participent sous leur propre responsabilité et renoncent à tout recours envers l'organisateur. Certificat médical obligatoire pour la course 6.

Bulletin à envoyer avant le 24 septembre 2009 à :

- M. Etienne MARCHAL - 6 Lot. Du Gutty - 88360 RUPT SUR MOSELLE
Tél : 03 29 24 34 46 Courriel : e.marchal@spidelor.com
dopinot@wanadoo.fr

ou à :

- M. Bernard VANNON - 21 rue du Pré Martin - 88360 RUPT SUR MOSELLE
Tél : 03 29 24 36 18 Courriel : b.vannson@libertysurf.fr

Date limite d'inscription par téléphone_:

avant 14 h le vendredi 25 septembre 2009.

Programme

1	14 _H 30	Poussinets et Poussinettes	1km
2	14 _H 40	Poussins et Poussines	1 km
3	14 _H 50	Benjamins/benjamines	1,600 km
4	15 _H 05	Minimes filles et garçons, Cadettes et Cadets	2,500 km
5	15 _H 30	Course populaire réservée aux non licenciés	4,200 km
6	16 _H 00	Juniors, Espoirs, Seniors et Vétérans H et F	10,00 km

Remise des prix à 17 h 30

Course 10 km à LABEL Régional -_ Circuit empruntant la Voie Verte

Bulletin individuel d'engagement

N° de dossard _____ N° de Licence : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____ Sexe : H q F q

Catégorie : _____ Club ou Ville : _____

Course choisie : ____ 1 ____ 2 ____ 3 ____ 4 ____ 5 ____ 6